

Cultures de dérobées : une piste à explorer pour plus de stock



Certains agriculteurs se sont tournés vers l'implantation de cultures dérobées fourragères estivales. Ces fourrages annuels d'été à cycle court permettent de reconstituer certains stocks ou de disposer de surface à pâturer supplémentaire. Il n'est pas trop tard pour planter une dérobée mais avant de se lancer il faut bien réfléchir à ce que l'on souhaite obtenir comme résultat.

Tout d'abord, il est nécessaire de choisir la culture en fonction de son objectif d'utilisation (pâturage, enrubannage, ensilage) mais aussi d'un objectif « quantité » ou « qualité ».

Objectif quantité

Les sorghos, mohas ou millets permettent de produire de la quantité, y compris en condition sèche (mais pas en absence de pluie), mais sont cependant moins intéressants pour la valeur énergétique et la MAT (*Matière azotée totale*).

Objectif qualité

On plantera de préférence des associations de graminées et de trèfles. Bien que la production de biomasse soit plus faible, elles peuvent être intéressantes pour un pâturage ou une fauche à l'automne.

Le colza fourrager peut, lui aussi, être intéressant mais ne peut être que pour une destination uniquement pâturée.

Attention, certains cahiers des charges ne permettent pas l'implantation de certaines espèces (comme le colza en AOP Cantal).

Choix des parcelles

Le choix des parcelles pour planter la dérobée fourragère est important. Il faut veiller à ce qu'elle ne perturbe pas l'assolement habituel ou ne remette pas en cause l'implantation de la culture suivante dans la rotation.

Implantation

Pour ce qui est de l'implantation en cette fin juillet, la plupart des espèces peuvent encore être implantées sur des zones où l'altitude est inférieure à 600-700m. En revanche, les froids précoces ne permettront pas d'implanter tous les mélanges. Dans ce cas, il faudra privilégier des mélanges de graminées et de trèfles ou encore du colza.

Il sera opportun de privilégier des terres à bons potentiels agricoles. Si possible, le semis doit être réalisé le plus rapidement après la moisson pour bénéficier de l'humidité résiduelle des sols.

D'un point de vue travail de sol, tous les itinéraires techniques sont possibles : labour, technique culturale simplifiée ou semis direct. La technique d'implantation doit être mise en relation avec l'état initial de la parcelle (salissement, compaction...)

La réussite dépend, bien sûr, des conditions climatiques et notamment de la pluviométrie.



Juillet 2019

Contact :

Marc Peilleron, conseiller spécialisé en agronomie Tél. :
04 71 45 55 32 marc.peilleron@cantal.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 15 - Pôle développement économique

www.cantal.chambres-agriculture.fr

Retrouvez également
toutes nos actus sur

